



Dans un autre mail, Didier indique : "Qu'il s'agissait d'un vaisseau spatial sans aucun doute formé par quatre boules que nous avons évaluées à 1500 mètres de diamètre qui étaient reliées par six tubes de 500 mètres de côté et 2000 mètres de long chacun. Le tout ayant une forme pyramidale. Dans chaque boule et dans chaque tube, il y avait des milliers de lumières qui brillaient. C'était de la science-fiction en direct, si je puis dire, juste au-dessus de nous. Sur les deux boules inférieures situées à l'arrière du vaisseau, il y avait deux tuyères en forme de parabole d'ou pulsait une puissante lumière blanche aveuglante. Nous n'avons entendu aucun bruit, car l'engin était certainement dans l'espace à très haute altitude".

En ce qui concerne les tuyères situées à l'arrière du vaisseau, un témoin décrit (dans son croquis) la lumière aveuglante qui s'en échappait comme si "c'était de l'énergie pure d'une puissance colossale".

Pour le moment, nos efforts se concentrent sur la recherche d'autres témoins et nous avons bon espoir d'en retrouver un certain nombre si nous considérons que, potentiellement, il en existe au moins plusieurs centaines. Dès que nous aurons d'autres éléments concernant ce dossier exceptionnel, nous informerons le public de l'avancement de notre enquête.

Enfin, il n'est peut-être pas inutile de rappeler que de nombreuses observations d'ovnis ont été faites durant toute la journée et la nuit du 5 novembre 1990 avec un pic à 19 heures, sur tout le territoire français. C'est ce que les ufologues ont appelé la fameuse "vague du 5 novembre" qui représente un événement ufologique majeur. Il existe sans nul doute un lien étroit entre les observations de juin et novembre 1990.

En effet, la coïncidence est troublante (même année et même heure) entre ces observations situées à 6 mois d'intervalle.



Phénomènes météo inconnus, plasmas et autres lanternes thaïlandaises viennent perturber les résultats des outils statistiques.

À cette occasion, un traitement informatique "clandestin" est mené au sein du CNES. Un programme en fortran (langage de programmation informatique) est écrit et des cartes perforées sont soumises pour traitement aux ordinateurs du CNES.

“ C'était de la science-fiction en direct, si je puis dire, juste au-dessus de nous... ”

L'affaire de Poligny offre la particularité de comporter plusieurs descriptions du "vaisseau spatial" à travers des croquis relativement détaillés. Notons que chaque croquis a été réalisé par un observateur particulier qui donne ainsi des détails spécifiques qui lui sont propres.

Ce fait permet d'avoir une bonne représentation de l'engin qui pour tous les témoins avait des proportions gigantesques. Un autre fait remarquable est que malgré la diversité des descriptions, la forme générale de la structure observée reste la même.

En accord avec Didier, c'est l'association Ovni Investigation (basée à Lyon) qui est chargée d'enquêter sur ce cas exceptionnel. Didier nous informe régulièrement de l'état de ses recherches des autres témoins de l'époque. Selon Didier, il existerait un petit film montrant le vaisseau.

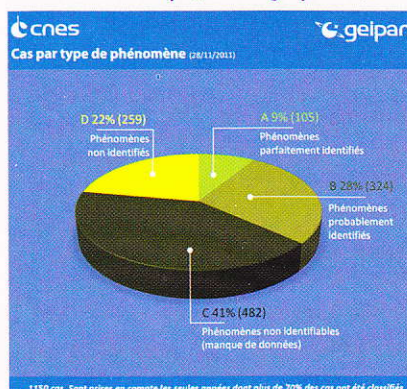
Ce film aurait été pris à Dôle (commune située à une cinquantaine de kilomètres de Poligny) et aurait été confié à la gendarmerie qui l'aurait gardé sans donner de suite à ce document (du moins officiellement). Nous n'avons pas pu confirmer cette dernière information. Peu après l'observation, un témoin aurait contacté la télévision locale (France 3) et aurait expliqué ce qu'il a vu devant les caméras, mais là encore, nous n'avons pas pu confirmer ce fait.

Pertinence et faiblesse de l'outil statistique

C'est à la fin des années 60 et au début des années 70 que les ufologues commencèrent à établir des catalogues compilant les observations d'ovnis. Dès 1966 par exemple, Jacques Vallée étudie des statistiques établies à partir d'une base de données regroupant plus de 600 cas. Entre 1968 et 1969, Claude Poher, aidé de quatre collaborateurs du GEPA (Groupe d'Étude des Phénomènes Aériens) lance une étude privée sur près d'un millier de témoignages.

D'après le GEIPAN, une fois les témoignages regroupés en cas d'observations, environ 23 % de ceux-ci restent inexpliqués.

Source : <http://www.geipan.fr/>



Très vite donc, les scientifiques intéressés par le phénomène ovni ont pris conscience de l'importance de l'exploitation informatique des catalogues d'observations d'ovnis. Du fait de l'évolution rapide des technologies, les résultats obtenus n'ont pas cessé de s'affiner. Malgré l'intérêt manifeste des études statistiques, les chercheurs connaissent aussi les faiblesses et les limites de cet outil. Les faiblesses de l'outil statistique proviennent de deux sources principales, les témoins et les enquêteurs :

A) Faiblesses du côté des témoins. Le nombre de témoignages enregistrés sur une base de données n'est pas l'image fidèle des manifestations du phénomène ovni. Ce n'est pas une réplique de la réalité.

Le nombre de témoignages enregistrés ne reflète en définitive que la propension de certaines personnes à témoigner.

Dans la réalité, ce nombre est sans doute plus élevé. Nous savons, par expérience, que beaucoup de témoins ne rapporteront jamais leur observation à un organisme, ou ne seront pas disponibles au moment de faire l'enquête.

Par ailleurs, nous savons qu'un témoignage comporte une part non négligeable d'éléments subjectifs et des imprécisions dans l'appréciation des éléments objectifs : durée de l'observation, distance de l'ovni